

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la série C du Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« Placements NEI ») au 1-888-809-3333 ou à l'adresse NEIclientservices@NEIinvestments.com, ou visitez le www.placementsNEI.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

### Bref aperçu

|  |                            |                                |   |
|--|----------------------------|--------------------------------|---|
| Code(s) du fonds :                       | NWT60194                   | Gestionnaire du fonds :        | Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.                        |
| Date de création de la série :           | 17 août 2023               | Gestionnaire de portefeuille : | Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.<br>Amundi (UK) Limited |
| Valeur totale du fonds au 30 juin 2023 : | 986,95 millions de dollars | Sous-conseiller en valeurs :   | Amundi Canada Inc.  |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :       | s.o. (nouvelle série)      | Distributions :                | Trimestrielles  |
|  |                            | Placement minimal :            | Établi par contrat  |

### Dans quoi le fonds investit-il?

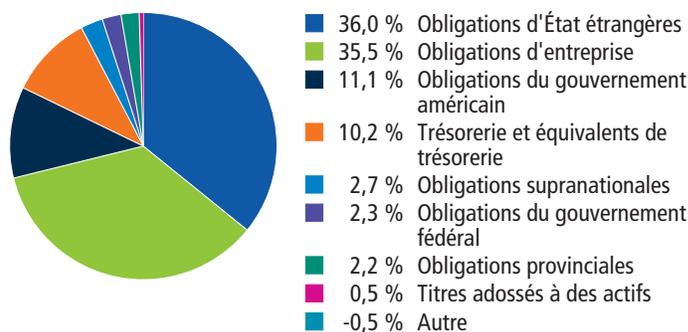
Le fonds investit principalement dans des titres mondiaux à revenu fixe sur des marchés développés et émergents. Le fonds peut répartir ses actifs entre tous les secteurs et toutes les qualités de crédit, mais il investira principalement dans des titres de qualité supérieure. Le fonds met en œuvre la démarche d'investissement responsable du gestionnaire, qui est décrite dans le prospectus simplifié du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

#### Dix principaux placements (30 juin 2023)

|  |               |
|--|---------------|
| 1. Trésorerie et équivalents de trésorerie                   | 10,2 %        |
| 2. Obligations du Trésor des États-Unis, 3,500 %, 31-01-2028 | 4,6 %         |
| 3. Obligations du Trésor des États-Unis, 3,875 %, 31-12-2027 | 3,3 %         |
| 4. Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 0,500 %, 15-05-2024  | 2,4 %         |
| 5. Gouvernement du Royaume-Uni, 1,625 %, 22-10-2028          | 2,2 %         |
| 6. Buoni Poliennali del Tes, série 3Y, 3,500 %, 15-01-2026   | 2,2 %         |
| 7. République fédérale du Brésil, 10,000 %, 01-01-2027       | 2,0 %         |
| 8. États-Unis du Mexique, série M 20, 7,750 %, 29-05-2031    | 1,9 %         |
| 9. Gouvernement du Japon, série 70, 0,700 %, 20-03-2051      | 1,8 %         |
| 10. Obligations du Trésor de l'Italie, 1,700 %, 01-09-2051   | 1,7 %         |
| <b>Pourcentage total des 10 principaux placements :</b>      | <b>32,3 %</b> |
| <b>Nombre total de placements :</b>                          | <b>198</b>    |

#### Répartition des placements (30 juin 2023)



### Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### Niveau de risque

Placements NEI estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Placements NEI. En règle générale, le niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

|               |                |       |               |       |
|---------------|----------------|-------|---------------|-------|
| <b>Faible</b> | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|---------------|----------------|-------|---------------|-------|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » du prospectus simplifié du fonds.

#### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette section présente le rendement des parts de Série C du fonds depuis la date de sa création, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement de la série.

**Rendements annuels**

Cette section vous indique le rendement des parts de série C du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

**Meilleur et pire rendement sur 3 mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série C du Fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

**Rendement moyen**

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série C du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

**À qui le fonds est-il destiné?****Aux investisseurs qui :**

- recherchent un revenu par des placements dans des secteurs géographiques diversifiés
- vous recherchez un fonds qui met en œuvre une démarche d'investissement responsable, c'est-à-dire qu'il intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de prise de décisions
- tolèrent un faible risque
- investissent de court à moyen terme

**Un mot sur la fiscalité**

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

**Combien cela coûte-t-il?**

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition**

Vous ne nous payez aucun courtage ni aucuns frais de rachat directs à la souscription ou à la vente de parts de série I.

**2. Frais du fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série. Les frais d'administration annuels fixes de la série correspondent à 0,05 % de la valeur de la série. Puisque cette série est nouvelle, les frais d'exploitation et les frais d'opération ne sont pas encore connus.

**Renseignements sur la commission de suivi**

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série C du fonds.

**3. Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez, échangerez ou convertirez des titres du fonds.

| Frais   | Ce que vous payez  |
|---|--|
| <b>Frais de services de conseils en placement</b> | La société de votre représentant peut vous demander des frais pour les achats. Vous versez à la société de votre représentant des frais fondés sur la valeur de l'actif selon ce que vous avez négocié avec votre représentant dans le cadre d'un programme assorti de frais.                            |
| <b>Frais d'opérations à court terme</b>           | Des frais d'opération à court terme ne s'applique pas aux rachats de parts de série C détenues dans le cadre du modèle de portefeuille d'un courtier.  |
| <b>Frais d'échange ou de conversion</b>           | La société de votre représentant peut vous demander et conserver jusqu'à 2 % de la valeur des titres que vous échangez ou convertissez, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant. Toutefois, vous ne payerez aucuns frais de conversion sur les conversions de titres entreprises par NEI. |
| <b>Frais de gestion</b>                           | Aucuns frais de gestion ne seront imposés au Fonds relativement aux parts de série C.  |
| <b>Chèque retournés</b>                           | Nous exigeons des frais de 25 \$ pour les chèques sans provision retournés lorsque les fonds de votre compte sont insuffisants pour payer vos parts.   |

**Et si je change d'idée?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**Renseignements**

Pour obtenir le prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Placements NEI ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

**Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.**

151 Yonge Street, 12th Floor

Toronto (Ontario) M5C 2W7

Téléphone : 416-594-6633 Sans frais : 1-888-809-3333

Courriel : [NEIclientservices@NEIinvestments.com](mailto:NEIclientservices@NEIinvestments.com)

[www.placementsNEI.com](http://www.placementsNEI.com)

**NEI**

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).